

# ZONES BLANCHES : LE RÉSEAU AUX ABONNÉS ABSENTS

Véritable serpent de mer, le dossier de la couverture des zones blanches avance pas à pas depuis le début des années 2000. Au moment où la 5G commence à arriver dans l'Hexagone, certains habitants aimeraient simplement profiter d'un minimum de réseau pour passer un appel avec leur portable. Entre attente et résignation, les oubliés des réseaux mobiles font avec. Ou plutôt sans.

✍ TEXTE DE MARINE COUTURIER



**A** défaut d'une couverture mobile optimale, les habitants de Brassy (Nièvre) ne manquent pas d'imagination pour capter un tant soit peu de réseau sur leur téléphone portable. Quand certains prennent leur voiture pour parcourir quelques kilomètres, d'autres grimpent sur la colline avoisinante. Pour ce développeur informatique travaillant à distance, les appels importants sont passés

depuis le muret en pierre au bout de l'allée de son domicile... quand ce n'est pas un mauvais jour, sans aucun réseau nulle part. Une situation cocasse, qui peut prêter à sourire quand on l'observe d'un point de vue extérieur, mais qui n'amuse pas toujours les premiers concernés, d'autant plus quand leur activité professionnelle est affectée. Dans ce village du Morvan d'une trentaine de hameaux, la large superficie – 54 km<sup>2</sup>, soit un peu plus de la moitié de celle de Paris – et le relief accidenté constituent des obstacles

naturels à la réception du téléphone, et même d'Internet. Il faut ajouter à cela une faible densité de population – 602 habitants au total – qui a longtemps suscité la réticence des opérateurs à installer des antennes pour couvrir la zone, frileux à l'idée d'une opération peu rentable. « La moitié des Brassycois n'ont pas de réseau mobile et cela devient problématique. La couverture Internet est un peu meilleure, mais reste relative : on a un rayon de 3 kilomètres où l'accès est bon, puis le débit diminue progressivement jusqu'à devenir très faible. Il suffit parfois d'un coup de vent pour que le réseau soit complètement coupé et l'on peut rester des jours avant que cela soit réparé », constate Jean-Sébastien Halliez, maire de la commune.

### Un combat de longue haleine

À l'heure où la 5G est progressivement déployée sur le territoire national, les habitants de Brassy ne lorgnent pas forcément la Rolls-Royce des réseaux mobiles. Beaucoup sont philosophes, apprécient le calme de leur zone et demandent simplement à avoir accès à un réseau de téléphonie mobile et une connexion Internet stables. Pour autant, aucun ne souhaite voir une antenne être installée à proximité de son domicile. En dépit de ces difficultés, l'édile mène depuis de longues années une bataille pour sortir la commune de son isolement. Cette dernière a d'ailleurs été classée par l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes), structure indépendante chargée du contrôle des réseaux, comme zone à couvrir par les opérateurs de radiocommunications mobiles. « Les choses avancent, annonce

Le fossé se creuse entre les zones urbaines, qui vont prochainement profiter de la 5G, et certaines zones rurales où l'installation de réseaux mobile et Internet stables se fait encore attendre.



Jean-Sébastien Halliez, soulagé. *Un pylône et une antenne-relais devraient être posés à la fin du printemps. On espère être reliés d'ici le mois de juin pour que chacun puisse avoir accès à la 4G. Ça changera la vie des gens.* » Bientôt, les paiements en ligne, l'utilisation des terminaux de carte bancaire ou la régulation à distance du système d'eau passeront comme une lettre à La Poste.

La couverture mobile de l'ensemble du territoire est un combat de longue haleine mené par l'État français depuis 2003, date du premier programme gouvernemental d'aménagement numérique baptisé « Zones blanches – centres-bourgs » (ZBCB). C'est d'ailleurs cette année-là que le terme « zone blanche » a fait son apparition, défini par l'Arcep comme « un territoire non couvert par un réseau mobile ». Ce premier plan se donnait pour objectif d'apporter des services de téléphonie mobile, SMS et Internet mobile à très haut débit dans plus de 3 000 centres-bourgs de communes ne bénéficiant d'aucune couverture mobile. À l'époque, une commune n'était plus considérée en zone blanche dès que son centre était connecté, qu'importe la situation dans les zones périphériques. Le plan ZBCB prévoyait ainsi la couverture de 7 % du territoire et de 1 % de la population. Pourtant, fin 2008, date à laquelle celui-ci devait s'achever, plus de 300 centres-bourgs parmi ceux recensés restaient encore à couvrir. L'État faisait alors la promesse qu'en 2011, l'ensemble des communes aurait accès aux réseaux de téléphonie mobile. Pour combler les trous, le programme a finalement été poursuivi jusqu'en 2017, et des recensements successifs ont progressivement allongé la liste des communes y étant intégrées. →

### TÉLÉPHONE FIXE : LA FIN DU RTC

Utilisée depuis les années 1980 pour les lignes fixes, la technologie du réseau téléphonique commuté (RTC) est devenue obsolète. Cet accès au téléphone fixe par une connexion directe entre l'appareil et la prise murale en T, sera progressivement fermé à partir de fin 2023. Les abonnés concernés seront contactés par leur opérateur qui leur proposera de passer sur une solution de voix sur IP (*Internet Protocol*) tout en conservant leur numéro. Cette technologie fonctionne avec un boîtier connecté à la prise murale en T et sur lequel on branche le téléphone. Si votre téléphone est déjà branché sur une box Internet, vous n'avez rien à changer. Toutes les lignes éligibles à l'ADSL pourront bénéficier de la voix sur IP ; pour les autres, des solutions existantes pour l'accès à Internet (satellite, 4G fixe, THD radio) pourront être utilisées pour fournir un service de téléphone fixe.

→ Pour accélérer la couverture mobile des territoires, l'Arcep et le gouvernement ont annoncé en janvier 2018 des engagements de la part des opérateurs : l'heure est alors au « New Deal Mobile ». Parmi les nouvelles obligations des opérateurs, le dispositif de couverture ciblée, piloté par la Mission France Mobile, vise à « assurer une couverture mobile de qualité dans les zones non ou mal couvertes ». De son côté, l'Arcep contrôle l'avancement des obligations de déploiement des opérateurs et publie sur son site Internet un tableau de bord mis à jour chaque trimestre. Sur la carte de France, des centaines de points ont été identifiés par les pouvoirs publics : selon les zones, les opérateurs doivent construire un ou plusieurs sites pour apporter de la couverture en voix, SMS et 4G.

### Un écart entre la théorie et la pratique

Sur son site « Mon Réseau Mobile », l'Arcep publie chaque trimestre les cartes de couverture 2G, 3G et 4G des opérateurs mobiles, avec un taux de fiabilité supérieur ou égal à 98 %. Mais l'organisme le concède lui-même : « Ces cartes sont réalisées à partir de simulations numériques. Aussi précises soient-elles, elles donnent une information sur l'ensemble du territoire et représentent, par nature, des visions simplifiées de la réalité. » Par ailleurs, ces cartes « représentent les zones où un usager devrait pouvoir échanger des données en 4G à l'extérieur des

Résider en zone blanche, non couverte par un réseau mobile ou Internet, peut devenir très handicapant à l'ère du télétravail, quand les salariés ont besoin de garder le contact avec leur entreprise.

bâtiments dans la plupart des cas ».

Dans un département rural comme le Lot-et-Garonne (Nouvelle-Aquitaine), l'organisme annonce que la surface du territoire couverte en 4G par au moins un opérateur est supérieure à 99 %. Par ailleurs, les données de l'Arcep ne montrent que très peu de zones non couvertes pour téléphoner et échanger des SMS à l'extérieur des bâtiments. Pourtant, les témoignages d'habitants privés de réseaux ne manquent pas. Dans la petite commune de Pompogne, à l'ouest du département, Aurélie affirme qu'aucun réseau Bouygues Télécom, Orange ou SFR ne capte à l'intérieur de sa maison. La couverture Internet n'est pas meilleure et elle doit passer par une connexion par satellite, onéreuse, pour pouvoir y accéder. « Pour téléphoner et être joignable notamment par les écoles, j'utilise mon téléphone fixe qui fonctionne avec mon abonnement par satellite à 60 € par mois. Pour capter avec nos téléphones portables, nous sommes obligés de sortir, d'avancer sur notre chemin et d'attendre qu'un minimum de réseau arrive. C'est assez rageant car ceux habitant un lotissement situé à 500 mètres captent très bien. » Sur le bulletin municipal de sa commune, l'achèvement des travaux d'implantation d'un pylône a été annoncé pour mi-janvier 2021. Pourtant, plus d'un mois plus tard, rien n'avait changé pour Aurélie. Du côté de Fumel, à l'autre bout du Lot-et-Garonne, la situation est similaire pour Laurence et son mari qui





ont, eux aussi, tenté plusieurs opérateurs mobiles, en vain. Dans leur petit lotissement, la connexion Internet est également très fluctuante, une situation handicapante pour son mari, artisan, qui a souvent besoin de faire des recherches ou de commander en ligne des pièces pour son activité.

### L'espoir d'un pylône

À quelques encablures des Landes, le village de Durance fait partie d'une liste complémentaire de nouvelles zones à couvrir par les opérateurs de radiocommunications mobiles, définie par un arrêté le 1<sup>er</sup> octobre 2020. En approchant de la commune de 300 âmes, les barres de réseau affichées sur le téléphone disparaissent peu à peu : mieux vaut ne pas tomber en panne sur cette route bordée de pins maritimes. Dans la commune, la situation n'est pas meilleure, comme le déplore le maire, Bertrand Roblin : « Nous recevons quelques bribes de réseau grâce à des antennes-relais situées dans des villages alentour. Cela est très aléatoire et varie notamment avec la météo : par

D'année en année, la couverture du réseau progresse, et il est prévu que plus de 97 % du territoire français bénéficie du très haut débit d'ici à 2030.

beau temps, on peut espérer capter quelque chose, mais dès que le ciel est couvert, c'est terminé. » Par bonheur, la connexion Internet via l'ADSL est stable, et beaucoup se servent d'applications comme WhatsApp pour communiquer vers l'extérieur grâce au wifi. La vie sans couverture mobile est cependant un handicap, notamment pour les quelques professionnels installés sur le secteur, comme l'entreprise Sibelco, spécialisée dans l'exploitation de carrières de sable, qui emploie une trentaine de personnes. Cette situation pourrait cependant être réglée dans quelques mois : d'après le calendrier donné par les opérateurs à la municipalité, l'installation du pylône et la mise en fonction de l'antenne devraient arriver à la fin de l'année. « C'est très intéressant pour nous car la 3G porterait à 4,5 kilomètres, et la 4G, à 2,5 kilomètres. Quant à la 5G, je ne sais pas si un jour on l'aura, mais je n'en vois pas tellement l'utilité. Dans tous les cas, cela ne peut être que bénéfique pour la commune de sortir de la zone blanche, et on espère que cela convaincra des jeunes de venir s'installer chez nous », poursuit l'édile avant de vanter la richesse patrimoniale de sa commune.

Comme à Brassy ou Durance, la couverture mobile très haut débit gagne progressivement du terrain sur le territoire métropolitain. L'Arcep estime ainsi que 96 % de sa surface est aujourd'hui couverte en 4G par au moins un opérateur (+ 7 points par rapport au 1<sup>er</sup> janvier 2018), et que 76 % est couverte par tous les opérateurs en 4G (+ 31 points par rapport au 1<sup>er</sup> janvier 2018). La dynamique est d'ailleurs amenée à se poursuivre, puisque 800 zones doivent être identifiées en 2021 et 2022 pour intégrer le dispositif de couverture ciblée, puis 600 par an les années suivantes. À l'horizon 2030, le gendarme des télécoms a fixé aux opérateurs un objectif de 97,7 % de la population couverte en très haut débit mobile. D'ici là, certains habitants de zones rurales vont devoir continuer à rivaliser d'ingéniosité pour pouvoir passer un appel... ■

### TRÈS CHER HAUT DÉBIT

Avant de pouvoir bénéficier du très haut débit mobile, les zones intégrées dans le dispositif de couverture ciblée sont identifiées par les collectivités territoriales. Le ministre en charge des communications électroniques arrête ensuite une liste des zones à couvrir et la publie au *Journal officiel*, contraignant les opérateurs à en garantir la couverture. Ce sont eux qui assurent financièrement la construction du pylône : selon la Fédération française des télécoms, son coût est estimé à un peu moins de 100 000 €, auxquels il faut ajouter entre 100 000 et 200 000 € pour le raccordement électrique et l'installation des antennes au sommet. Les municipalités perçoivent annuellement un loyer de la part des opérateurs, en général quelques milliers d'euros dans les communes rurales.